

probable que le produit soit lancé sur le marché pour utilisation générale avant l'été prochain.

INSTALLATION DE BOÎTES À LETTRES ET
D'ARMOIRES DE RELAIS

Question n° 102—M. Denis:

1. A) Quel est le nombre de boîtes à lettres a) métalliques, b) non métalliques, installées à l'extérieur pour l'usage public (i) dans la cité d'Ottawa, (ii) dans le reste du pays?

B) Sur ce nombre, à l'égard de chaque catégorie et endroit plus haut mentionnés, combien de boîtes ont été ouvertes illégalement, depuis le 1^{er} janvier 1961 jusqu'à ce jour, sans dommages causés à la boîte ou à sa serrure?

2. A) Quel est le nombre d'armoires de relais installées à l'extérieur a) dans la cité d'Ottawa, b) dans le reste du pays?

B) Sur ce nombre, à l'égard de chacun des endroits plus haut mentionnés, combien d'armoires ont été illégalement ouvertes sans dommages causés à l'armoire ou à sa serrure, depuis le 1^{er} janvier 1961 jusqu'à ce jour?

Réponse de l'hon. W. M. Hamilton (ministre des Postes):

Un examen des dossiers de la Division des enquêtes et des rapports reçus de l'extérieur, pour la période envisagée, nous fournit les renseignements suivants à propos de 1B et de 2B.

1. A.—(i), (a) 487, (b) 1; (ii), (a) 20,304, (b) 54. B.—(i), (a) nil, (b), nil; (ii), (a) 2, (b) nil.

2. A.—(a) 786, (b) 20,209. B.—(a) nil, (b) nil.

Les crédits suivants ont été adoptés en comité des subsides:

MINISTÈRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE
L'IMMIGRATION

47. Administration centrale, \$1,001,840.
49. Direction de la citoyenneté, \$808,322.
50. Subventions à certains organismes, selon le détail des affectations, \$40,000.